

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **6^e jour du mois de mai 2013**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à ou vers 19 h 30.

Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6 (absent)
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2013-113

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2013-114

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2013

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2013, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2013-115

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2013

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 avril 2013, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de remerciements du Conseil d'administration du Centre récréatif d'Asbestos (Aréna Connie-Dion) pour l'implication financière de la Ville d'Asbestos.
- › Certificat de sauvegarde environnemental pour participation au programme de déchiquetage et de recyclage de Shred-it.
- › Lettre du ministère des Transports concernant le versement de la subvention 2013 pour le programme d'aide au transport adapté aux personnes handicapées.
- › Lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant le versement d'une subvention provenant de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).
- › Lettre de remerciements du Centre d'action bénévole des Sources pour la participation de la Ville à la soirée casino du 13 avril 2013.
- › Lettre de la Société d'assurance automobile du Québec concernant la campagne de sécurité à vélo chez les jeunes.

PRÉSENTATION PAR LE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

Madame Mélissa Pilon est présente à la séance et au nom du Carrefour Jeunesse emploi, fait une brève présentation au Conseil du programme Conciliation études-travail des Sources.

2013-116

ENGAGEMENT DE LA VILLE D'ASBESTOS : EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU PROGRAMME CONCILIATION ETUDES-TRAVAIL

CONSIDÉRANT que le Carrefour jeunesse emploi des Sources a instauré le programme Conciliation études-travail des Sources afin de promouvoir l'équilibre entre les études et le travail;

CONSIDÉRANT que la réussite scolaire des jeunes de la MRC est importante pour l'avenir et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos démontre son appui et devienne un employeur solidaire dans le cadre du programme Conciliation études-travail.

Adoptée.

PRÉSENCE

A ce moment de la séance, soit à 19 h 40, le conseiller Pierre Benoit est présent et occupe son siège.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Un citoyen a des plaintes à mentionner relativement aux camions de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux qui marchent au ralenti et par rapport au fait que la Sûreté du Québec dit ne pas appliquer le règlement de la Ville. Il demande aussi au Conseil si on a déjà calculé le coût de la relocalisation des camions dans le parc industriel.

2013-117**APPROBATION DES DÉBOURSÉS D'AVRIL 2013**

Après étude et vérification de la liste de comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois d'avril 2013, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	683 188,18 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'avril 2013:	683 188,18 \$

Adoptée.

2013-118**MANDAT A ME RICHARD LAFLAMME, AVOCAT – CONSTESTATION D'ÉVALUATION FONCIERE DE LES VIANDES LAROCHE INC.**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos mandate Me Richard Laflamme avocat de la firme Stein Monast s.e.n.c.r.l., pour la représenter dans le dossier de contestation de l'évaluation foncière de l'entreprise Les Viandes Laroche inc.

Adoptée.

2013-119**CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE : ADHÉSION 2013**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos renouvelle son adhésion 2013 au montant de 140 \$ excluant les taxes au Carrefour Action municipale et famille.

Adoptée.

2013-120**DÉLÉGATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AUX TOURNOIS DE GOLF 2013**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'autoriser la délégation de deux représentants du Conseil pour participer aux tournois de golf organisés durant la saison 2013 par des organismes du milieu. Que les frais afférents à ces délégations soient à la charge de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2013-121**APPEL D'OFFRES DE L'UMO AFIN DE RETENIR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT POUR LA GESTION DE LA MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE L'UMO**

CONSIDÉRANT qu'une Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail (MUT-00119) (ci-après la Mutuelle) a été mise sur pied par l'UMO en vertu de l'article 284.2 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ;

CONSIDÉRANT que l'adhésion à la Mutuelle permet à la Ville d'Asbestos d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail ;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a adhéré à la Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'Union des municipalités du Québec (UMQ);

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir les services professionnels d'un consultant pour la gestion de la Mutuelle ;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une telle entente;

CONSIDÉRANT que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

CONSIDÉRANT que l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres en 2013.

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

- › QUE la Ville d'Asbestos confirme son adhésion à la Mutuelle et s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à la Mutuelle;
- › QUE la Ville d'Asbestos confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant pour la gestion de la Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ (MUT-00119) et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;
- › QU'un contrat d'une durée de trois (3) ans plus deux années d'options, une année à la fois, pourra être octroyé par l'UMQ selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable ;
- › QUE la Ville d'Asbestos s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;
- › QUE la Ville d'Asbestos s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, un frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CSST pour sa participation à la Mutuelle de prévention.

Adoptée.

2013-122

AIDE FINANCIÈRE AU CLUB CHASSE ET PÊCHE LAROCHELLE : RÉALISATION D'UN QUAI AU DÉBARCADÈRE MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos participe pour un montant de 2 500 \$, dont 500 \$ provient du fonds du tournoi de golf du maire et 2 000 \$ à même le budget d'opération, afin que le Club Chasse et Pêche Larochelle réalise son projet de construction et d'installation d'un quai au débarcadère municipal.

Adoptée.

2013-123

RECONNAISSANCE DE LA RUE DES LILAS

CONSIDÉRANT que depuis de nombreuses années, le dénominatif « rue des Lilas » est connu à Asbestos, et ce, à la demande du seul résident de ladite rue;

CONSIDÉRANT que cette rue n'a jamais été reconnue et nommée officiellement par le Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que suite à une nouvelle construction d'une résidence unifamiliale sur cette rue, il y a lieu de reconnaître cette rue et de faire officialiser son nom par la Commission de toponymie du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos reconnaisse le nom de la rue des Lilas et en fasse la demande à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser ce nom.

Adoptée.

2013-124

SOUSSION : FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX 2013

Des soumissions sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ayant été demandées pour fourniture de béton bitumineux pour les besoins de la Ville d'Asbestos au cours de l'année 2013, elles ont été reçues, analysées et trouvées comme suit :

SINTRA INC.					
Quantité	Mélange	Prix unitaire	Escompte/t.m.	Transport	Prix total excluant les taxes
± 600 t.m.	EB-14	87,67 \$	3,00 \$	4,513 \$	53 509,80 \$
± 400 t.m.	EB-10C ou EB-10S	94,80 \$	3,00 \$	4,513 \$	38 525,20 \$
± 700 t.m.	EB-5	110,99 \$	3,00 4	4,513 \$	78 752,10 \$
Grand total :					170 787,10 \$

Prix pour une équipe de pose complète : 35,00 \$/t.m.

CONSTRUCTION DJL INC.					
Quantité	Mélange	Prix unitaire	Escompte/t.m.	Transport	Prix total excluant les taxes
± 600 t.m.	EB-14	91,60 \$	0	14,35 \$	63 570,00 \$
± 400 t.m.	EB-10C ou EB-10S	93,45 \$	0	14,35 \$	43 120,00 \$
± 700 t.m.	EB-5	101,90 \$	0	14,35 \$	81 375,00 \$
Grand total :					188 065,00 \$

Prix pour une équipe de pose complète : 115,00 \$/t.m.

Après analyse, la compagnie Sintra inc. s'avère être le plus bas soumissionnaire conforme à la demande de soumission. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'octroyer le contrat de fourniture de béton bitumineux pour l'année 2013 à Sintra inc., région Estrie aux prix soumissionnés et pour les quantités approximatives indiquées.

Adoptée.

2013-125

ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON USAGÉ

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition d'un tracteur à gazon usagé, de marque Ford, de monsieur Réjean Provencher d'Asbestos, le tout pour un montant de 6 400 \$.

Adoptée.

2013-126**ENGAGEMENT DE PERSONNEL POUR LE CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2013**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que le personnel suivant soit engagé pour le Camp de jour offert aux enfants par le Service des loisirs au cours de l'été 2013, soit :

Nom	Titre de l'emploi	Période d'emploi
Camp de jour – personnel non étudiant :		
Marie-Claude Carrier	Coordonnatrice en chef	Du 6 mai au 16 août 2013 Taux horaire de 16 \$
Camp de jour – personnel étudiant :		
Christina Turcotte	Coordonnatrice /superviseure	Du 6 mai au 16 août 2013 Taux horaire de 13 \$
Esther Lalande	Animatrice sénior Adjointe à la coordination	Du 6 mai au 16 août 2013 Taux horaire de 12 \$

Adoptée.

2013-127**ENGAGEMENT DE PATROUILLEURS DANS LES PARCS MUNICIPAUX – ÉTÉ 2013**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que Jean-Christophe Côté et Keven Champigny soient engagés à titre de patrouilleur pour la période estivale, au taux horaire de 12 \$ et selon l'horaire suivant :

- › Du 24 mai au 16 juin à raison de 22 heures/semaine
- › Du 17 juin au 18 août à raison de 35 heures/semaine
- › Du 23 août au 15 septembre à raison de 22 heures/semaine.

Ces deux étudiants patrouilleront à bord du véhicule d'inspection de la municipalité ou à vélo dans les rues d'Asbestos afin de sensibiliser les jeunes et de surveiller toutes situations jugées suspectes dans les parcs et espaces publics, et ce, en collaboration avec la Sûreté du Québec de la MRC des Sources.

Adoptée.

2013-128**ADOPTION DES NOUVEAUX TARIFS POUR LE CAMP DE JOUR**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'entériner les nouveaux tarifs pour le camp de jour du Service des loisirs de la Ville d'Asbestos selon le tableau suivant :

Forfait	Description	Tarif
A	Camp de jour régulier sans autre service De 8 h 30 à 16 h.	60 \$
B	Camp de jour régulier plus service de garde le vendredi seulement (10 heures de service de garde/semaine) De 7 h 30 à 17 h 30	165 \$
C	Camp de jour plus 4 jours de service de garde (10 heures de service de garde/semaine) De 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h. à 17 h 30	165 \$
D	Camp de jour plus 5 jours de service de garde (20 heures de service de garde/semaine) Lundi au jeudi, de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h. à 17 h 30 Vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30	270 \$

Adoptée.

2013-129

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ASBESTOS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Bibliothèque municipale d'Asbestos présente un projet dans le cadre du programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, et ce, afin de faire l'acquisition de documents tel que livres, livres sonores, dvd et disques compacts ainsi que l'abonnement à certains journaux et revues. Que monsieur Daniel Garant, directeur responsable de la Bibliothèque soit la personne mandatée pour signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Bibliothèque municipale d'Asbestos.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois de mars 2013 préparé par le Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
Janvier	5	233 000 \$	233 000 \$
Février	11	588 510 \$	821 510 \$
Mars	9	178 600 \$	1 000 110 \$

2013-130

DEMANDE DE NOMINATION DE JOSÉE VAILLANCOURT A TITRE DE PERCEPTRICE DES AMENDES

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de demander au ministre de la Justice de procéder à la nomination de madame Josée Vaillancourt à titre de perceptrice des amendes pour la cour municipale d'Asbestos.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- › Un citoyen veut savoir s'il y a une étude de capacité de tonnage pour l'Écocentre et par la même occasion, voudrait savoir le taux d'achalandage;
- › Un citoyen s'informe à savoir s'il existe un règlement concernant la coupe des arbres;
- › Finalement, on demande des précisions concernant la collecte des gros rebuts. On précise qu'il y aura une deuxième collecte pour après la grande vente de débarras s'il y a lieu.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- › La conseillère Nathalie Durocher parle brièvement du plan d'action pour l'accueil des nouveaux résidents et de la fin de semaine des ventes de débarras qui aura lieu au mois de mai.
- › Le conseiller Alain Roy revient sur les activités qui ont eu lieu pendant la semaine du livre et qui ont été un grand succès.

- › Le conseiller Serge Boislard mentionne quelques mots sur la convention de Rotterdam.
- › Le conseiller Pierre Benoit annonce que les parcs municipaux sont ouverts.
- › Le conseiller Jean Roy invite la population à joindre le conseil dans le « défi santé des élus ». Il s'agit de participer à la marche qui a lieu quelques soirs en mai.
- › La conseillère Nicole Forgues annonce la tenue du tournoi de golf du maire le 31 mai 2013 ainsi que la Marche pour la santé qui aura lieu le 1^{er} juin 2013.
- › Monsieur le maire présente ses condoléances au conseiller Pierre Benoit suite au décès de son père, M. Jean-Guy Benoit ainsi qu'à madame Ghislaine Leroux, employée municipale, suite au décès de son père, M. Lionel Roger.
- › Il mentionne également quelques mots sur le défi tête rasée Leucan et annonce que le directeur général de la Ville d'Asbestos, monsieur Georges-André Gagné a accepté de relever le défi si une somme de 5 000 \$ est amassée.

2013-131
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 40.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg